

HABILITATIONS MÉCANIQUES

A travers son recueil de prescriptions, EDF donne à son personnel mais également aux entreprises extérieures, les « règles fondamentales de sécurité des personnes à observer pour toute activité (intervention de maintenance ou acte d'exploitation) sur tout ouvrage (mécanique, thermique ou électrique) de production ou annexe » sur site EDF.

L'habilitation mécanique du personnel d'entreprises extérieures est un critère contractuel au travail sur site EDF.

NOS CHIFFRES CLÉS 2019



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Retrouvez notre planning prévisionnel sur notre site www.cefotec-sud-formation.fr ou contactez nous par mail : cefotecsud@orange.fr

INSCRIPTION INDIVIDUELLE : des sessions de formations interentreprises sont programmées à :

📍 **TRESQUES** Une session de formation initiale et de recyclage par mois

GROUPES : des sessions peuvent aussi être créées, dans vos locaux ou dans nos locaux de 📍 **TRESQUES** ou 📍 **BEDARRIDES** .

Pour toute conseil, étude de votre situation, proposition commerciale, proposition de date, personnalisation de nos produits pédagogiques, programme de formation ou rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter.

ACCESSIBILITÉ

En cas de difficultés ou de handicap, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous adaptions la formation à vos besoins et contraintes.



VOTRE PARTENAIRE FORMATIONS

HABILITATION MÉCANIQUE



Les niveaux d'habilitation mécaniques prévus par le recueil de prescription sont :

- Non mécanicien : M0
- Exécutant : M1
- Chargé de travaux : M2
- Chargé d'intervention immédiates : MR
- Chargé de consignation : MC
- Chargé d'Essais : M2 Essai
- Opérateur chargé de manœuvre : ME Manœuvre
- Opérateur chargé de vérification : ME Vérification
- Opérateur chargé de mesurage : ME Mesurage
- Opérateur chargé de mesurage : ME Essai



OBJECTIFS

- Connaître, appliquer et faire appliquer les mesures de prévention relatives aux risques mécaniques et thermodynamiques pour intervenir en milieu industriel sur ou à proximité des ouvrages présentant des risques mécaniques et/ou thermodynamiques.
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques concernant les règles de sécurité liées aux opérations correspondantes à chaque niveau d'habilitation.
- Permettre la délivrance par l'employeur de l'habilitation mécanique pour le ou les niveaux concernés.



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne appelée à réaliser des missions sur site EDF dans le cadre de ses activités professionnelles.

NB: le public et les tâches concernées varient selon le niveau d'habilitation choisi.



DURÉE

M0-M1 initial et recyclage : 1 jour.

M2-MR-MC-ME (tous attributs) initial : 2 jours.

M2-MR-MC-ME (tous attributs) recyclage : 1 jour.



PÉRIODICITÉ DES RECYCLAGES

Cette formation doit être renouvelée tous les **3 ans**.



RÈGLEMENTATION

Document interne EDF « RECUEIL DE PRESCRIPTIONS AU PERSONNEL ».
Code du Travail.